L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureau, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI 20 MAI 1880.

Dentistes.

JOSEPH BAUER,
DENTISTE,
180 - - - Esplanade - - - 180
Près Rempart.
[illegible]

Dr E. BURGUNDER. Dentiste,
256..........Chartres..........256
Réduction de prix pour toutes les opérations. Extraction de dents [illegible] 25 cts. pièces américaines [illegible] par dent, suivant la sorte. Cahiers [illegible], à 25 la boîte. Pose de dents artificielles. Donne tous les soins pour les ventouses et sangsues. 23 déc—1an, dim. mar jeu.

Révolution! Révolution!
DANS LES PRIX 1880

Dentistes de premier ordre.

Les plus grands avantages qui aient jamais été offerts au public. C'est le moment de vous faire arranger les dents. Toutes les opérations de cette science exécutées avec le plus grand art. Venez voir par vous-même—"Voir, c'est croire." —Jugez de la médaille que m'est valu mon rabotage. Je fais voir mon diplôme dans mon salon. Extraction de dents sans souffrance.
Les prix les plus réduits de la ville.
City Dental Rooms, 150 rue du Canal.
G. P. MALONEY, D. D. S.
Anciennement des collèges de la Pennsylvanie et de la Nlle-Orléans. 11 [illegible]

JOSEPH C. SIERRA,
DENTISTE,
190 - - DAUPHINE - - - 190
Entre Ste-Anne et Dumaine.
19janv1880

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No 19 rue Dauphine immédiatement après 16 dôme formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

Les Meilleurs Pianos
ET
Les Plus Populaires
A
Grunewald Hall
14, 16, 18, 20 & 22
RUE BARONNE.

L'endroit où se vendent à meilleur marché et aux conditions les plus faciles et les plus libérales toute espèce de

INSTRUMENTS DE MUSIQUE.

L'assortiment est au grand complet et le stock le plus considérable et le plus varié qui soit en ville. Il comprend les célèbres et incomparables

Steinway
Knabe
Pleyel
Weber
Fischer
PIANOS

AINSI QUE LES
Clough & Warren,
Peloubet, Pelton & Co, Orgues

Les plus recherchés nonobstant la modicité de leurs prix.
Tout ce qui de loin ou de près se rattache à la musique se vend également à très bon marché chez Grunewald.
Vieux pianos échangés ou réparés et accordés par d'habiles ouvriers. Venez voir nos instruments de musique, venez juger par vous-même de la modicité des prix et des conditions libérales auxquelles tout se vend chez
LOUIS GRUNEWALD,
21mars—3m · GRUNEWALD HALL.

WARNER'S
SAFE
BITTERS

C'est le meilleur purificateur du sang, stimule tout le système, exerce dans toutes les maladies une influence salutaire.
L'élimination des impuretés du sang amène nécessairement la guérison des maladies scrofuleuses et éruptives, y compris le cancer, les ulcères et d'autres plaies.
La dyspepsie, la faiblesse d'estomac, la constipation, les étourdissements, la débilité générale, etc., sont guéris par l'emploi des Safe Bitters, qui sont en même temps toniques et qui excitent l'appétit. Ils devraient être entre les mains de toutes les familles, ce qui ferait économiser des frais de médecin.
Bouteilles de deux grandeurs: prix, 50 cts. et $1.

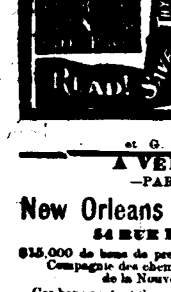

Warner's Safe Remedies sont vendus par tous les pharmaciens et marchands de médicaments.
H.H.WARNER & CO.
Propriétaires.
Rochester, N. Y.
Demandez les brochures et certificats.
Agent pour la vente en gros à la N-Orléans,
I. L. LYONS,
et G. R. FINLAY & Co

A VENDRE
—PAR LA—
New Orleans National Bank
54 RUE DU CAMP.

$15,000 de bons de première hypothèque de la Compagnie des chemins de fer de la ville de la Nouvelle-Orléans.
Ces bons portent 6 pour cent d'intérêts, payable tous les six mois, le 1er juin et le 1er décembre.
Pour assurer le paiement ponctuel de l'intérêt et le rachat des bons, la Compagnie dépose toutes les semaines à la Banque du Canal onze cent vingt-cinq piastres, affectées sans réserve au paiement et au rachat susdits.
Le paiement du principal et de l'intérêt est en outre garanti par une hypothèque sur des immeubles de ville de grande valeur et sur les lignes de chemins de fer urbains, ci-après mentionnées, avec tous leurs droits et privilèges:
Ligne Magazine, ligne Prytanée, ligne Remparts et Dauphine, ligne du Pont du Bayou, ligne du Marché Français et du Bayou, ligne du Canal et Chemin du Lac.
Pour une description pleine et détaillée des propriétés, voir l'acte fait devant N. B. Trist, notaire.
29avril—1m

Dr. J. B. PEREZ,
Médecin et chirurgien d'une expérience de 25 ans dans le traitement et la guérison de tous les maux des
ORGANES GENITO-URINAIRES
et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DEBILITE PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, le gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVEE, traitées sans l'usage du mercure ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties et remèdes fournis. Le rétrécissement de l'Urètre guéri par un simple mécanisme, sans douleur.
Les maladies de femmes, suppression, rétention et toutes les irrégularités PROMPTEMENT GUERIES. Le FEMALE REGULATING ELIXIR du Dr Perez N'ECHOUE JAMAIS. On ne peut l'avoir qu'à son bureau. Consultations strictement confidentielles et prix raisonnables. Cabinet No 6 rue Sud-Rampart, près la rue du Canal, Nlle-Orléans. 14 sept—1 an

Ant. Carrière.	O. Carrière.
E. L. Carrière.	Chas. J. Carrière

A. Carrière & Sons
Négociants-Commissionnaires,
No. 3½ RUE CARONDELET.
Avances libérales sur consignations à nos amis Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

Delachaise Brick Company,
(Capacité de fabrication Dix Millions.)
Usine Tchoupitoulas, Foucher, Laurel et Amélia, Sixième District.
HY. KUNTZ, Secrétaire.
J. A. BLAFFER, Président.
Briques de campagne, première qualité, bien cuites, Tuiles de bouillotes, fourneaux et cheminées.
Les commandes des campagnes sont sollicitées et seront remplies promptement.
Échantillons fournis sur bateaux et aux chalands.
Bureau en ville, No 149 rue Gravier, ou boîte [illegible] Nouvelle-Orléans.
[illegible]

L.S.L.

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

Tous les lots payés en plein!

LA PLUS
GRANDE OCCASION
Qui ait été offerte au public.

—LE—

TIRAGE EXTRAORDINAIRE
—DU—
MARDI 15 JUIN 1880,
Aura lieu sous la surveillance immédiate et la direction du
Gén. G. T. Beauregard
DE LA LOUISIANE,
—ET DU—
Gén Jubal A. Early,
DE LA VIRGINIE.

PAS DE REDUCTION!

Pas d'ajournement!

UN DEMI-MILLION
de Piastres distribué.

TOUS LES LOTS GAGNANTS
PAYES EN PLEIN.

Magnifique Chance
DE FAIRE
FORTUNE!

—LA—
COMPAGNIE
DE LOTERIE
DE L'ETAT
DE LA LOUISIANE
—FERA—
LA NOUVELLE-ORLEANS,
Louisiane.
—LE—
MARDI, 15 JUIN 1880.
UN GRAND TIRAGE
EXTRA,
CLASSE F,

UN GROS LOT DE......	$100,000
UN GROS LOT DE......	50,000
UN GROS LOT DE......	20,000

Un lot gagnant par chaque neuf billets.
11.279 Lots, montant en tout à
$522,500.

Le tirage commencera positivement à 11 heures du matin
Au bureau de la Compagnie,
DANS LA MATINEE DU
MARDI. 15 JUIN 1880,

Voyez la Distribution!
Distribution Extraordinaire!
100,000 Billets à $10 le Billet.

LISTE DES LOTS:

1 Gros lot de $100,000..		$100,000
1 .. .. de	50,000..	50,000
1 Lot de....	20,000..	20,000
2 Lots de....	10,000..	20,000
4 Lots de....	5,000..	20,000
20 Lots de....	1,000..	20,000
50 Lots de....	500..	25,000
100 Lots de....	300..	30,000
200 Lots de....	200..	40,000
600 Lots de....	100..	60,000
10000 Lots de....	10..	100,000

PRIX D'APPROXIMATIONS

100 Lots d'approximation de $200 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $100,000 soit....	20,000
100 Lots d'approximation de $100 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $50,000 soit....	10,000
100 Lots d'approximation de $75 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de 20,000 soit....	7,500

11,279 Lots s'élevant à.......$522,500

BILLET ENTIER $10, DEMI BILLET $5, CINQUIEME DE BILLET $2, DIXIEME DE BILLET $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE

M. A. DAUPHIN,
PRÉSIDENT,
Nlle-Orléans (Lne.)

Par Bons sur la poste ou lettres enregistrées contenant l'argent ou encore par l'Express.

Souvenez-vous qu'au Grand Tirage du
MARDI, 15 JUIN 1880.
TOUS LES LOTS
—SONT—
Payés sur Présentation.

On demande des agents dans toutes les villes, comtés, villes et villages de l'Union.

D'excellentes garanties sont exigées et doivent, invariablement, accompagner les demandes qui doivent être adressées à

M. A. DAUPHIN,
Président.
Nouvelle-Orléans, Lne.

TOUTE LETTRE SANS REPONSE SIGNIFIE UN REFUS.
N. B.—Cette compagnie n'a pas d'agents dans les Paroisses. [illegible]

MAISON ETABLIE EN 1849

PALAIS
DE
MEUBLES
DE
Jos. B. HUBBARD
A L'ENSEIGNE DE
L'AIGLE D'OR

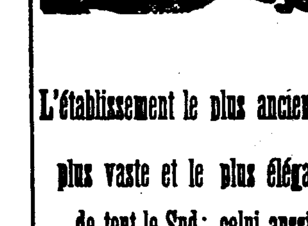

L'établissement le plus ancien, le plus vaste et le plus élégant de tout le Sud; celui aussi où tout se vend à meilleur marché.

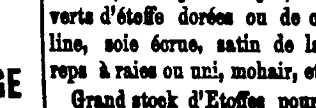

Meubles de salon en ivoire avec dorures, en acajou et noyer, recouverts d'étoffe dorées ou de coteline, soie écrue, satin de laine, reps à raies ou uni, mohair, etc.
Grand stock d'Etoffes pour recouvrir les meubles, — derniers genres.

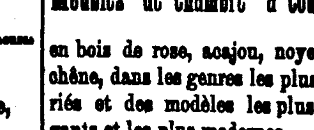

Meubles de chambre à coucher
en bois de rose, acajou, noyer et chêne, dans les genres les plus variés et des modèles les plus élégants et les plus modernes.

Meubles de salle à manger,
de Bibliothèque et de Vestibule, des modèles les plus variés et d'un genre extrêmement brillant.

PRIX TRES REDUITS.

Bois de lit, Toilettes françaises, Armoires à glace, Lavabos, Tables de bibliothèque et Tables à jeu. Canapés, Chaises longues se repliant.

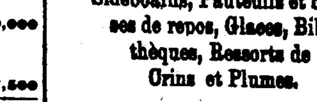

Prie-Dieu, Matelas à ressorts, Sofas et Divans, Secrétaires, Sideboards, Fauteuils et chaises de repos, Glaces, Bibliothèques, Ressorts de lits, Crins et Plumes.

LE TOUT A DES PRIX EN RAPPORT AVEC LE TEMPS.

AUSSI—Un très grand assortiment de MEUBLES Ordinaires et de qualité moyenne, pour ville et campagne, ainsi que pour le commerce de détail, les hôtels restaurants, pensions, etc.,

A bon marché pour du comptant.

Venez examiner notre stock avant d'acheter ailleurs!

Emballage et livraison gratis

Jos. B. Hubbard
122 SOUTH RAMPART,
Coin Perdido, et
84, 86, 88, 90 & 92
RUE PERDIDO.

PIANOS
A BON MARCHE.

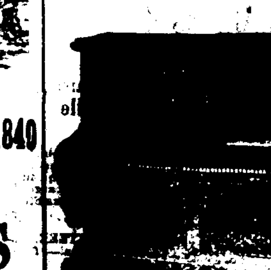

SIX PIANOS
HALE,
Qui ont été loués, et ont très peu servi;—Aussi bons que s'ils étaient neufs.
AUSSI PLUSIEURS
PLEYEL
Qui ont servi depuis fort peu de temps et sont en parfait état et garantis sous tous les rapports.

EXCELLENT MARCHE A FAIRE POUR
$200

AGENCE UNIQUE
POUR LES
PIANOS:
CHICKERING,
Mathushek,
HALE.
ORGUES:

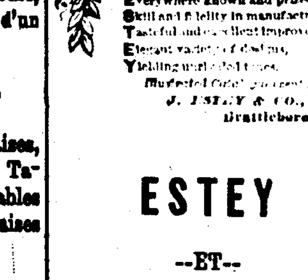

ESTEY
—ET—
Mason & Hamlin.

INSTRUMENTS
—DE—
MUSIQUE
EN GROS ET EN DETAIL.

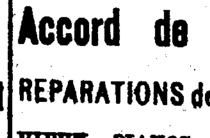

Accord de Pianos.
REPARATIONS de PIANOS,
VIEUX PIANOS PRIS EN ECHANGE.

PHILIP WERLEIN,
135-CANAL-135
[illegible]

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

Etat de la Louisiane vs. Mrs W. L. Cushing.
et
Le même vs. la même.

TROISIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. Nos 4154 et 1912—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, pour taxes d'Etat de 1873, 1875, 1876 et 1877, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, LUNDI 21 juin 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Une certaine portion de terre située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet numéro cent trente-quatre, borné par les rues Constance, Magazine, St-Joseph et Julia, désignée comme le lot numéro un, mesurant trente-huit pieds de face à la rue Constance par une profondeur de cent six pieds.
Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCEE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
20 mai—20,27—juin 3,10,17,21

Etat de la Louisiane vs. Mme Chas. M. Chase.

TROISIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 1,947.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, pour Taxes d'Etat de 1876 et 1877, je procéderai, à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, LUNDI, 21 juin 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Une certaine portion de terre située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet numéro quarante, borné par les rues Race, Peters, Orange et Tchoupitoulas, désigné comme lot numéro [illegible], mesurant vingt-six pieds de face à la rue Race, sur une profondeur de cent pieds.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.
J. R. ALCEE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
20 mai—20,27—juin 3,10,17,21

Etat de la Louisiane vs A. Chevillon
et
Le même vs le même.

TROISIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. Nos 7924 et 7145. En vertu de deux writs de fieri facias, à moi adressés par l'Honorable Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, pour Taxes d'Etat de 1875 et 1877, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le deuxième district de cette ville, LUNDI 21 juin 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Une certaine portion de terre située dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet numéro cent quatre-vingt-dix-neuf borné par les rues Ursulines, Chemin du Bayou, Robertson et Claiborne, et désigné comme lot No deux, mesurant trente pieds de face à la rue Robertson sur quatre-vingt-dix de profondeur.
Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCEE GAUTHREAUX,
Shérif civil pour la paroisse d'Orléans.
20 mai—20, 27, mai, 3,10,17 et 21 juin.

Compagnie d'assurance de la Nlle-Orléans vs Paul Lacroix.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,452—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Second District de cette ville, LUNDI, 24 mai 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
UN CERTAIN MORCEAU OU PORTION DE TERRE, ensemble avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St. André, Felicity, Hercules (maintenant Rampart) et Dryades, mesurant d'après un plan fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer, en date du 4 juillet 1867, cinquante-dix-neuf pieds huit pouces de face sur le Felicity Road sur une profondeur de quatre-vingt un pieds six pouces et six lignes entre lignes parallèles la dite façade commençant à une distance de vingt-quatre pieds quatre pouces du coin de dit Felicity Road et de la rue Hercules, le dit morceau ou portion de terre est composé des portions de terre, désigné sur le dit plan par les lettres B, C. et D, le côté du dernier d'eux faisant à la rue Dryades traversant le centre d'une muraille de deux pieds huit pouces de largeur, dont le propriétaire de la propriété ici décrite a l'usage en commun avec le propriétaire de la propriété de l'autre côté de la dite ligne désignée par la lettre E. sur le dit plan.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCEE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
22avril—22 29—6,13,20,24 mai.

Arthur Denis vs Mme Joséphine May, femme de Conrad Seiler et son mari.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,509. En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le second district de cette ville LUNDI, 24 mai à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
1° UN CERTAIN MORCEAU DE TERRE ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Champs-Elysées, Marigny et Dauphine mesurant trente deux pieds [illegible] de face à la rue Royale sur une profondeur de cent-vingt-sept pieds dix pouces et [illegible] entre lignes parallèles.
2° UN AUTRE MORCEAU DE TERRE touchant celui ci-dessus, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les dépendances, mesurant vingt pieds six pouces de face à la rue Royale sur cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes entre lignes parallèles.
Etant les mêmes propriétés acquises par Mme Joséphine Seiler, la défenderesse, de E. [illegible], conformément à un acte passé par [illegible] Eusèbe Bouny, le 19 février 1879.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Termes et conditions.—1° Au comptant pour payer et retirer un billet maintenant au porteur de Neuf Cent Cinquante Piastres avec intérêt à raison de huit pour cent par an du 15 février 1879 au jour de la vente, cinq pour cent sur le montant total du principal et intérêt du dit billet pour honoraires d'avocat. Trois piastres, coût de la copie de l'acte hypothécaire, tous les frais et taxes et toutes les taxes dues sur la propriété.
2° [illegible] à des termes de crédit pour [illegible] paiement du billet de Neuf Cent Cinquante Piastres ($950), daté du 15 février 1879, payable [illegible] à partir de cette date avec huit pour cent d'intérêt du jour jusqu'à parfait paiement. L'acquéreur assumera toutes les obligations de l'acte [illegible] caire, etc.
J. R. ALCEE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
22avril—22-29—mai 6-13-20-24

Mlle Margaret Barry vs John Byrne.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 44,729—En vertu d'un writ de saisie et vente adressé par le shérif de la paroisse d'Orléans par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 19 juin 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, étant le numéro 12 de l'îlet borné par les rues Commune, Claiborne, Palmyre et Derbigny, mesurant vingt cinq pieds de face à la rue Palmyre sur une profondeur de cent [illegible] quatre pieds sur le [illegible], ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, étant la même propriété que le dit défendeur a acheté de John McMahon, par acte passé pardevant W. J. Castell, notaire, en cette ville, en date du quinze avril 1868.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCEE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
19 mai—19, 26, 2, 9, 16, 19 juin

Mme Soch Stein vs. Mme. Magdalena Nelson.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,847.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MERCREDI, le 16 juin 1880, à midi, des propriétés ci-dessous décrites, à savoir:
Quatre certains morceaux de terre, ensemble avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, ainsi que tous les droits, privilèges qui y appartiennent ou qui y dépendent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Delhonde (anciennement Dorgenois), Julia, Broad et Poydras, désignés comme lots Nos six, dix-sept, dix-huit et dix-neuf, sur un plan fait par [illegible] de la ville A. D'Hémécourt, voyer, en date du 12 février 1875, et annexé pour référence à un acte passé pardevant A. Hero notaire, le 11me jour de [illegible] 1875, le dit lot No 6 mesure quarante-deux pieds dix pouces de face à la rue Poydras sur cent quatre-vingt deux pieds six pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne de côté plus près de la rue Delhonde (anciennement Dorgenois) et cent soixante-treize pieds neuf pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne de côté plus près de la rue Broad, s'étendant sur la rue Julia sur laquelle elle a une façade de quarante-six pieds cinq pouces et six lignes. Le lot No 17, mesure vingt-neuf pieds sept pouces de face à la rue Poydras, sur quatre-vingt deux pieds six pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne de côté plus près de la rue Broad, et quatre-vingt-huit pieds six pouces et six lignes de profondeur sur la ligne de côté plus près de la rue Delhonde (anciennement Dorgenois) avec une largeur sur la ligne du fond de vingt-neuf pieds deux pouces. Le lot No 18 mesure vingt-six pieds six pouces de face à la rue Poydras, vingt neuf pieds et deux pouces de profondeur dans le fond sur quatre-vingt huit pieds neuf pouces et six lignes de profondeur sur la ligne du côté plus près de la rue Broad et quatre vingt onze pieds et [illegible] lignes de profondeur sur la ligne du côté plus près de la rue Delhonde (anciennement Dorgenois) et le dit lot No dix-neuf mesure vingt neuf pieds deux pouces et deux lignes de face à la rue Poydras, sur quatre-vingt onze pieds huit pouces de profondeur sur la ligne de côté plus près de la rue Broad, sur quatre-vingt-treize pieds quatre pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne de côté plus près de la rue Delhonde (anciennement Dorgenois) avec une largeur dans le fond de vingt neuf pieds deux pouces.
Et étant toute la succession, le droit, titre, intérêt, réversion, et réversions, reliquats, loyers, issues, propriété, possession, portion, réclamation et demande quelconque, aussi bien en équité qu'en loi de Elizabeth Fahrmann [illegible] et légataires de son époux [illegible] de toute partie de ces derniers réunis avec tous les droits et privilèges de rachat réservé par elle en vertu de l'acte de vente de la propriété ci-dessus décrite, jusqu'ici fait par elle en date par son acte passé devant A. Hero, notaire, le 31 juillet 1877, ladite Mme Fahrmann ayant prouvé que tout droit d'acquérir ce privilège de rachat ne serait pas réalisé par elle ou par tout autre héritier d'elle et renonçant au droit, privilège de racheter la propriété ici décrite.
Etant la même propriété acquise par la défenderesse ici nommée, par vente, de Dame Veuve Elizabeth Fahrmann, conformément à un acte passé devant Andrew Hero Jr., notaire en cette ville, le 11 janvier 1877.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCEE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
15mai—15,22,29 juin5,12,16

Franklin Steam Soda and Billiard Factory.

C. Malone, Propriétaire.
Au coin des rues Franklin et Clio.
FABRIQUE de Chasse et de Jalonette [illegible] soda, pressé au tour, etc. Tout travail [illegible] de la manière la plus satisfaisante et aux plus bas prix possibles. Les ordres [illegible] seront livrés avec promptitude [illegible]

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

La Farmers & Traders Insurance Co. vs La Louisiana Portable Railway Company.

TROISIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. —No 16,253. En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le deuxième District de cette ville, MARDI, 22 juin 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Un certain morceau de terre situé et étant dans la ville de Rickerville, paroisse de Jefferson, maintenant le Sixième District de cette ville, et désigné par la lettre D, borné par les rues Valmont, Front et Leontine et le fleuve Mississippi, conformément à un plan dressé par Benjamin Buisson et W. T. Thompson, voyer, le 28 mars 1849 et déposé à l'étude de Joseph R. Beard anciennement notaire en cette ville, le dit îlet mesure deux cent quatre-vingts pieds dix pouces et dix lignes de face à la rue Front, deux cent trente-six pieds, plus ou moins, de face à la rue Valmont, et deux cent onze pieds, plus ou moins, de face à la rue Leontine, mesure américaine, ensemble avec les droits, voies et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent, et tout l'accroissement futur du dit îlet provenant de la batture ou de l'alluvion qui pourrait y accroître dans le dit îlet sur le fleuve Mississippi.
Un certain morceau de terre situé et étant dans la dite ville de Rickerville, maintenant le Sixième District de cette ville, et borné par les rues Levée, Front, Leontine et Valmont mesurant deux-cent-quatre vingts pieds dix pouces et dix lignes de face à la rue Front, la même façade sur la rue Levée, deux-cent-quatre vingt-quatre pieds de face à la rue Valmont et la même façade à la rue Léontine et subdivisé en vingt-quatre lots numérotés de un à vingt deux, les deux inclusivement, le tout conformément à un plan dressé par C. A. Hedin, architecte, en date du 29 avril 1852, déposé comme le plan No 112, à l'étude de Théodore O. Stark, notaire en cette ville, ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, droits, privilèges, avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent de quelque sorte.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCEE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
20 mai—20,27,—juin 3,10,17,22

Etat de la Louisiane vs Dame Phil. Clarke.

TROISIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 2126—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, pour acquitter les taxes d'Etat des années 1876 et 1877, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI, 21 juin 1880, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain morceau de terre dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'îlet numéro deux cent soixante quartorze, borné par les rues Dryades, Remparts, Girod et Julia, et désigné comme le terrain numéro trois, mesurant vingt-six pieds de face rue Dryades, sur quatre-vingt-quinze de profondeur.
Un certain morceau de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'îlet numéro deux cent soixante-quinze, borné par les rues Dryades, Moldé Landing, Delord et Julia, désigné comme le terrain numéro vingt-huit, mesurant trente pieds de face rue Dryades, sur cinquante de profondeur.
Un certain morceau de terre situé dans le Premier District de cette ville dans le carré d'îlet numéro deux cent soixante-quinze, borné par les rues Dryades, Remparts, Girod et Julia, et désigné comme le terrain numéro cinq, mesurant trente pieds de face rue Dryades, sur quatre-vingt-quinze de profondeur.
Un certain morceau de terre situé dans le Premier District de cette ville dans le carré d'îlet numéro deux cent soixante-quinze, borné par les rues Julie, Remparts, Dryades et Delord, et désigné comme le terrain numéro vingt-quatre, mesurant trente pieds de face rue Julie, sur cinquante de profondeur.
Saisi dans le procès ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCEE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
20 mai—27—juin 3,10, 17, 21.

Etat de la Louisiane vs W. M. Cook.

TROISIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 1949—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, pour Taxes d'Etat de 1876 et de 1877, je procéderai, à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, LUNDI, 21 juin 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Une certaine portion de terre située dans le Premier District de cette ville dans l'îlet numéro cent treize, borné par les rues Annunciation, Constance, Race et Robin, désigné comme le lot numéro [illegible], mesurant vingt-huit pieds de face à la rue Annunciation sur une profondeur de cent soixante pieds.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCEE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
20 mai—20, 27,—juin 3, 10, 17, 21.

Etat de la Louisiane vs. D. W. Ramos
et
le même vs. D. L. Ramos.

TROISIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, Nos 2,318 et 2901—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Troisième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, pour taxes d'Etat de 1873 et 1877, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, LUNDI, 21 juin 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Une certaine portion de terre, située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet numéro cent soixante-dix-huit, borné par les rues Magazine, Melpomène, Constance et Terpsichore, désigné comme lots numéros un et dix-sept, mesurant, chacun, trente-deux pieds de face à la rue Magazine, sur une profondeur de cent vingt-huit pieds.
Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.
J. R. ALCEE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
20 mai—20, 27, juin 3, 10, 17, 21.

J. P. Harrison Jr & Cie, vs M. F. McDonald.

COUR DE DISTRICT, paroisse Natchitoches, No 8242. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de District, pour la paroisse de Natchitoches, dans l'affaire ci-dessus je vendrai, à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, 1er juin 1880, à midi, la propriété ci-après décrite, savoir:
Tous les droits, titres et intérêts de M. F. McDonald dans le procès pendant actuellement en la Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans le procès inscrit sur le rôle de la cour le No 9147, et ayant pour titre: M. F. McDonald vs Mechanics and Traders Ins Company, Lloyd R. Coleman, président.
Saisi dans le procès ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCEE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
20 mai—20, 26, 1 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.
L'ETAT DE LA LOUISIANE.
SIXIEME COUR DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS.
No 10,971—ELISABETH B. VALLE, FEMME de Henry Tricou, contre son mari.

JE CERTIFIE PAR LES PRÉSENTES QUE le vingt-huitième jour d'avril 1880, jugement a été rendu dans cette cour, dans le procès ci-après, dans les termes suivants, savoir:
Elizabeth B. Valle, femme de Henry Tricou contre son mari—No 10,971.
Dans cette affaire, soumise à la cour après les plaidoiries et les témoignages enregistrés à la cour, considérant que la demanderesse a établi les conclusions de sa pétition, et que la loi et les preuves sont en sa faveur.
Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait séparation de biens entre la demanderesse Elizabeth Branet Valle, femme de Henry Tricou, et le dit Henry Tricou, que la communauté de biens et d'acquêts existant jusqu'ici entre eux soit dissoute; que l'acte d'abrogation, d'abolition, de révocation et d'annulation de donation de la propriété foncière faisant face à la rue St Ferdinand, et décrite en premier lieu dans la pétition de la demanderesse, lequel acte a été passé devant Selim Magner, notaire, le 16 août 1870, ainsi que l'acte de vente de la dite propriété de Joseph Emile Valle au défendeur, Henry Tricou, soient considérés et déclarés simulés, nuls et de nul effet; que l'acte de donation à la demanderesse de la dite propriété par Joseph Emile Valle et son épouse, passé devant Octave De Armas, notaire, le 6 juillet 1861 soit considéré et déclaré être encore en pleine vigueur, et conséquemment que la dite propriété soit reconnue être encore la propre bien distinct et paraphernal de la demanderesse; que l'acte passé devant James Fahey, notaire, le 20 janvier 1875, prétendant être une vente de Caroline Pradet, veuve de Joseph Emile Valle à la demanderesse d'une propriété foncière située à un des coins des rues Grands Hommes et Enghien, dans cette ville, décrite en second lieu dans la pétition de la demanderesse, soit considéré et déclaré être en réalité une donation à la demanderesse faite par la dite veuve, sa mère, et conséquemment que la dite propriété constitue un bien distinct et paraphernal de la demanderesse.
Il est en outre ordonné que la demanderesse soit autorisée à assumer seule l'administration exclusive des dites propriétés et de toutes autres propriétés qu'elle peut posséder ou acquérir plus tard, et que le défendeur soit condamné aux dépens.
Jugement rendu le 28 avril 1880.
Jugement signé le 3 mai 1880.
N. H. RIGHTOR, Juge.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce troisième jour de mai de l'an de Notre Seigneur 1880.
H. MEISTER, député-greffier.
11 mai—11,16,20 mai.

ETAT DE LA LOUISIANE—Sixième Cour de District, Paroisse d'Orléans—No 10,939 —Dame Clémentine A. Blaffer vs. John A. Blaffer.
—Je certifie par les présentes que le dix-neuvième jour d'avril 1880 jugement a été rendu par cette Cour dans l'affaire ci-après et dans les termes suivants, savoir:
Dame Clémentine A. Blaffer vs. John A. Blaffer —No 10,939.
Dans cette affaire soumise à la Cour le dix-neuvième jour d'avril 1880, pour les raisons assignées oralement par la Cour, le droit et les témoignages étant en faveur de la demanderesse.
Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement rendu en faveur de la dite demanderesse, Dame Clémentine A. Blaffer, née Schneider, épouse de John A. Blaffer, son époux, décrétant une séparation de biens et une dissolution de communauté de gains et d'acquêts qui a existé entre eux.
Il est en outre ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement rendu en faveur de la dite demanderesse, Dame Clémentine A. Blaffer, l'épouse en question, et contre le dit défendeur, John A. Blaffer, son époux, pour la somme de Trente-deux mille cent-dix-neuf dollars quatre-vingt-douze sous ($32,119 92), avec 5 pour cent d'intérêt par an sur cette somme, à partir de la date de la demande légale à été faite, savoir: le 21 mars 1880, jusqu'à paiement, y compris les frais du procès, avec reconnaissance de son hypothèque légale résultant de l'inscription de sa réclamation.
Jugement rendu le 19 avril 1880.
Jugement signé le 23 avril 1880.
Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.
En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite cour en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce deuxième jour de mai de l'année de Notre Seigneur Mil-huit-cent-quatre-vingts.
ALF. ROUX, Greffier.
19mai—3t

PENSION PRIVEE.
198 rue Royale, entre St. Louis et Toulouse.

MME TRABOLIN prie les voyageurs, ainsi que les familles désirant se mettre en pension de venir visiter son établissement où l'on trouvera des chambres confortables et une table de premier ordre, le tout à des conditions les plus libérales.
[illegible]

ANNONCES JUDICIAIRES.

J. P. Hopkins vs A. H. Nelson.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,169.—Avis est par le présent donné aux créanciers de A. H. Nelson et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par John P. Hopkins, liquidateur des affaires de A. H. Nelson, ne serait pas approuvé et homologué, les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour
JOHN J. HAIMAN,
20mai—25 20 · Député-Greffier.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Successions de John et George Cromwell.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, Nos 41,554 et 41,555 —Avis est par le présent donné aux créanciers de ces successions et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le second compte présenté par l'administrateur de ces successions ne serait pas approuvé et homologué, les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour,
JOHN HERBERT, Greffier.
11 mai—15 20

PAR NASH & HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Actions populaires à l'encan.
Succession de Mme P. D. Walthall, décédée.
Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dossier No 41,742.
A L'ENCAN.

PAR NASH & HODGSON—W. I. HODGSON Encanteur—Bureau, No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 22 mai 1880, à midi et demi à la Bourse d'encan St. Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St. Charles, en cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans en date du 8 mai 1880, dossier No 41,742 pour le compte de la succession de Mme P. D. Walthall, décédée, il sera vendu à l'encan—
[14] Quatorze actions du fonds capital de la Compagnie du chemin de fer de ville de la Nlle-Orléans, chacune payée en plein de $100 chaque.
[22] Vingt-trois actions du fonds capital de la Compagnie du chemin de fer de la rue St-Charles, $50 chacune payée en plein.
Conditions—Comptant avant le transfert.
9 mai—9, 16, 19, 22

ANNONCE JUDICIAIRE.
Meubles de maison et effets mobiliers.
Successions réunies de John B. Hood et de Mme Anna M. Hennen, sa femme, tous deux décédés.
Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans.—Dossier, No 41,473.

PAR NASH & HODGSON, W. I. HODGSON Encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet. LUNDI, 24 mai 1880, à 10 1/2 heures du matin, à la résidence No 220, rue Troisième, encoignure Camp.—En vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 16 avril 1880. Dossier No 41,473, pour compte des successions réunies de John B. Hood et de sa femme, Anna M. Hennen, tous deux décédés, il sera vendu à l'encan—
Un lot de meubles et d'effets mobiliers, d'après l'inventaire enregistré au bureau du greffier de la Cour ci-dessus.
Conditions—Comptant avant livraison.
12 mai—13, 16, 19, 22 jusqu'à date.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Meubles de maison élégants.
Peintures à l'huile rares.
Pendules de Bronze, Corniches, Stores, Bibliothèques, Livres, Ornements, Ustensiles de cuisine, etc., etc.
Succession de Mme E. R. Hennen, décédée.
Deuxième Cour de District, paroisse d'Orléans—dossier No 41,923
Sans réserve à l'encan

PAR NASH & HODGSON—W. I. HODGSON, Crieur.—Bureau No 13 rue Carondelet—LUNDI, 24 mai 1880, à dix heures et demie du matin, sur les lieux, No 220 rue Troisième, coin Camp, en vertu et conformément à un décret de l'honorable A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District, paroisse d'Orléans en date du 29 avril 1880, dossier No 41923, pour le compte de la succession de Mme E. R. Hennen, décédée, à l'enchère publique, sera vendu
Le contenu en entier de la sus-dite maison, consistant en beaux meubles de maison, des peintures à l'huile rares et de valeur, porcelaine, verre, le ornements, etc, suivant l'inventaire enliassé à la sus-dite cour.
Conditions—Comptant sur remise des objets.
12 mai—16, 19, 22 et 24

ANNONCE JUDICIAIRE.
LOT DE TERRE VACANT
Rue Chestnut, près celle Philip
Succession de Harry T. Hays, décédé.
Seconde Cour de District pour la Paroisse d'Orléans—Dossier No 39,112.
A long crédit. A l'encan.

PAR NASH & HODGSON. W. I. HODGSON encanteur—Bureau, 13 rue Carondelet—LUNDI, 31 Mai 1880, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu et conformément à un décret de l'honorable A. L. Tissot, juge de la Seconde Cour de District, pour la paroisse d'Orléans, en date du 26 avril 1880 dossier No 39 112, pour le compte de la succession de Harry T Hays, décédé, à l'enchère publique, il sera vendu—
Un certain morceau de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré d'îlet compris entre les rues Philip, Prieur, Chestnut et Camp, mesurant 28 pieds de face rue Chestnut, sur une profondeur d'environ 159 pieds 11 pouces, plus ou moins, mesure américaine. Etant cette partie du terrain le plus rapprochée de la rue Philip, de trois certains lots de terre mesurant, chacun, 30 pieds de face rue Chestnut, sur une profondeur d'environ 159 pieds 11 pouces, appartenant aux héritiers de la sus-dite succession.
Conditions—L'acquéreur fournira son billet daté du jour de l'adjudication, payable dans 18 mois avec 6 0/0 par an d'intérêt à partir de cette date jusqu'à parfait paiement avec hypothèque spéciale, lien du vendeur et la clause de 5 0/0 pour honoraires d'avocat en cas de poursuite. L'acquéreur paiera en sus du prix d'adjudication, les taxes dues et exigibles en l'année 1880.
L'acte de vente pardevant George W. Christy, notaire, aux frais de l'acquéreur.
20 avril—mai 9,16,23,30

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Deux bonnes résidences en bois dans le Deuxième District, No 296 rue des Ursulines, et 239 rue Prieur.
No 10,833.—Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.
Amédée Brugier et al. vs. Philippe Brugier et al
Vente pour effectuer un partage entre héritiers.

PAR J. V. GOURDAIN encanteur. Bureau 56 rue Royale—SAMEDI 22 mai 1880, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans cette ville, il sera vendu en vertu d'un ordre émis par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, en date du signé le 16 avril 1880,
1° Un certain morceau de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Prieur, Quartier, Hôpital et Roman, mesurant 31 pieds de face à la rue Prieur commençant à une distance de 96 pieds de la rue du Quartier sur une profondeur entre lignes parallèles de 68 pieds.
Les améliorations sur ce lot comprennent une maison de résidence en bois à un étage contenant 4 chambres, cuisine contenant 3 chambres, puits, cave, lieux d'aisance.
2° Un certain morceau de terre dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ursulines, Roman, Prieur et St Philippe, mesurant à une distance d'à peu près 33 pieds de la rue Roman, 24 pieds de face à la rue des Ursulines, sur une profondeur entre lignes parallèles de 66 pieds.
Les améliorations sur ce lot comprennent une maison de résidence en bois à un étage contenant 3 chambres à l'étage inférieur et une dans la mansarde, une cuisine en bas à deux étages, puits, cave et lieux d'aisance.
3° La moitié d'un certain morceau de terre situé dans la paroisse de Tangipahoa mesurant 50 acres plus ou moins commençant à la partie Nord du Head Right No 39, et connu comme le Michael Fera Head Right dans le Township 4 Sud du range 7 Est et borné comme suit: commençant au coin Nord Est du dit Head Right No 39 sur la rive Ouest de la rivière Tangipahoa, de là courant à l'Ouest 93 50/100 chaînes à un poteau sur le coin Nord-Ouest du dit Head Right, delà au Sud 30 minutes Est 5 chaînes 60/100 de chaînes à un poteau sur la rive Ouest de la rivière Tangipahoa, delà à la rive Ouest de la dite rivière jusqu'à l'endroit du commencement.
Termes et Conditions.—La moitié comptant et la balance à un crédit d'un an pour billets des acquéreurs (divisés en coupons) portant intérêt au taux de huit pour cent par an du jour de la vente à parfait paiement, et garantis par hypothèque sur la propriété vendue avec toutes les clauses usuelles de l'assurance et cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès. Les acquéreurs assumeront et paieront toutes les taxes dues et exigibles en 1880, en sus du prix d'adjudication.
Actes de vente pardevant Omer Villeré, notaire, aux frais des acquéreurs.
20 avril—20,24 mai 1,8,15,22

CONSULAT DE FRANCE
A
LA NOUVELLE-ORLEANS
BUREAUX, 92 RUE ROYALE.
Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

Allain Pierre,	Hobbs Mme, née Dumas,
Amiel François.	Juvan Eugénie.
Adam Charles.	Kochner John.
Audibert François.	Laffite De Marie,
Bister Jean.	Laques Charles Pierre Joseph.
Barrett de Maxaria,	
Bagur Augustin,	Lanel Jean Marie,
Bonneval Me,	Lanos Jean Emanuel,
Branet Antoine,	Le Sayer Adelaïde,
Bernell Joseph Emile,	Le Boucher Julien Etienne.
Bernes Léopold,	
Biotte Charles Louis,	Lacroix Pierre Paul,
Bosse Marcellin,	Laborde Vve Pierre et Gabriel,
Brunner Marie,	
Burthe Vve Joseph Frédérick,	Lacabe Antoin tte et Jean Baptiste,
Border Vve, née Segalar,	Lassalle Joseph,
	Lataple L'n,
Cabasilier Albert,	Labeirt Gabriel,
Cavalelier Joseph,	Lacase François
Champsaur,	Lahite Vve,
Castaing Jean François,	Michelet Louis A.
Castex Marie Anne,	Macané Pierre,
Charpentier Louis Abraham,	Marque Jules,
	Magnard Jean Baptiste,
Cahen Salomon,	Moerian François,
Cosso Louis,	Mark Wm Augustin,
Canard Mr.	Meinot Constant Jacques
Cassel Dominique,	
Cartelt Henry,	Merel Jean Baptiste,
Ceres Gabriel,	Muller William,
Coupiade Eugène,	Massée Pierre,
Desperray Jean Marie,	Manoise Pierre,
Dupeguet Mr,	Moyall Jean,
Dusseau J & Cie,	Pouch L. N.
Dumas Aloés, Aloés Pierre fils,	Poulonge, les époux Chailles,
Dumas Ernest Edouard,	Pasquier Arpaio,
Dormier Jules Victor,	Peteron Jules,
Delouche Claude,	Pranlit Florentin,
Debray François,	Petreau Philippe Auguste,
D'Issard de Poutaunt, Théodore,	
	Patonchas Paul,
D'Azun Ernest,	Perpent Ernest Michel,
Dethan Joseph Léon,	Philastre Eugène,
Duhamel Mme Vve,	Pasquali Dominique,
Gauli,	Pernot Constant,
Frémaux Léon,	Regard Ferriol,
Frémaux Mr,	Renee Antoine,
Faique Jean Baptiste,	Salomon Mathias,
Flesch Charles,	Saire Jean,
Gutierrez Mme Vve Joseph,	Sanguan Gilles,
	Savignet Paul,
Garisplet Edouard & Mme,	Thevallet Mr
	Tuquet Michel,
Gros Victor,	Tapie Pierre,
Grainderge Auguste,	Viel Félix,
Gramboir Eugénie,	Vallé François,
Gardey Joseph,	Vechier Jean,
Gavanet Joseph,	Vergnole Michel,
Hébert Delphin,	Yung Michel.

Les procurations et actes notariés de toute nature sont passés en Chancellerie aux prix fixés par le tarif.
Des registres sont tenus pour l'inscription gratuite des mariages, naissances et décès. La Nouvelle-Orléans,
Le 15 Mai 1880,
Le Consul de France,
VICOMTE PAUL D'ABZAC.
15mai—

VENTES A L'ENCAN.

PAR C. E. GIRARDEY

Un magnifique carré d'îlet dans le voisinage de l'école McDonough, dans le Troisième District, rues Rochebleve, Dorgenois, D'Abadie et Onzaga.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur—Bureau No 31, rue du Camp—SAMEDI, 29 mai 1880, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, il sera positivement vendu à l'enchère publique—
Le magnifique carré d'îlet désigné par le No 1341 et borné par les rues Rochebleve, Dorgenois, D'Abadie et Onzaga. Il est situé en face de l'école McDonough, bien remblayé et désirable pour spéculer et améliorer; on construit beaucoup dans le voisinage.
Conditions—Moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et le reste à 1 et 2 ans de crédit, avec toutes les clauses usuelles de 8 pour cent par an d'intérêt, cinq pour cent d'honoraires d'avocat et l'acquéreur assumant le paiement des taxes dues et exigibles en 1880, en sus du prix d'adjudication.
L'acte de vente pardevant Jno. Barnett, notaire, aux frais de l'acquéreur. 26 mai—30 au 29

Propriété de choix dans le Deuxième District pour un grand restaurant, magasins, jardin de bière ou emplacement de commerce qui exige beaucoup d'espace près de la rue du Canal.

Vente positive pour cause de départ.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur—Bureau No 31 rue du Camp.—SAMEDI, 29 mai 1880, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera positivement vendu à l'encan—
Cette belle et vaste résidence et magasin centralement situés et bien améliorés désignés par les Nos. 41 et 43 rue Bourbon, dans l'îlet borné par les rues Bourbon, Dauphine, Douane et Bienville.
La propriété mesure 60 pieds de face à la rue Bourbon sur une profondeur de 178 pieds sur la ligne du côté sur la rue Bienville et 120 pieds de profondeur sur la ligne de côté près de la rue de la Douane, puis s'étendant à angle droit 30 pieds sur la rue de la Douane. Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à 2 étages avec mansardes solidement construites que l'on peut facilement convertir en un grand magasin ou en deux magasins ordinaires, les bâtisses du fond ont deux ou trois magasins faisant plus de trente belles chambres.
Pour une pension—grand restaurant, jardin de bière ou emplacement de commerce, cette propriété ne saurait être mieux située ou plus désirable.
Avec la propriété il sera vendu vingt-deux actions du fonds capital de l'Association consolidée des Planteurs de la Louisiane, parmi lesquelles se trouve une action de $1,357 60 payable le 1er juin 1880, garanties par hypothèque par ladite propriété. La dite action et les obligations comme actionnaire l'acquéreur devra assumer en sus du prix d'adjudication.
Termes et conditions—1/3 ou plus comptant au gré de l'acquéreur, et le reste à un, deux et trois ans de crédit pour billets spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur portant toutes les clauses habituelles de 8 0/0 d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès, les améliorations devront être assurées et la police transférée au porteur des billets, et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1880 en sus du prix d'adjudication. Un dépôt de 10 0/0 comptant sur le montant de la vente sera exigé au moment de l'adjudication.
Actes de vente pardevant Felix Grima, notaire, aux frais de l'acquéreur.
19 mai—à la vente.

ANNONCE JUDICIAIRE.
VENTE DES SYNDICS D'UNE BANQUEROUTE. COMPTES OUVERTS, RECLAMATIONS, ETC.
No 1614
Cour de District des Etats-Unis, District de la Louisiane.
Dans le procès de Gaines & Reif, en banqueroute.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur—Bureau No 31 rue du Camp.— SAMEDI, 29 mai 1880, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'hôtel St-Charles, en la ville de la Nouvelle-Orléans, seront vendus à l'encan publique en vertu d'un décret rendu par l'Hon. E. C. Billings juge de la Cour de District des Etats Unis, District de la Louisiane, et siégeant en cour de banqueroute, en date du 30 janvier 1880, et rendu dans le procès ci-dessus
Comptes divers ouverts, réclamations, etc., suivant liste descriptive laquelle est déposée au bureau de l'encanteur.
Conditions—Comptant.
16mai—22 26 et 29.

Une jolie maison-cottage élevée de terre et ayant un grand jardin dans le Second District, et la maison de résidence en bois, double, à deux étages, rue des Ursulines, entre Derbigny et Roman.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur—Bureau No 31 rue du Camp—SAMEDI 29 mai 1880, à midi, à la Bourse d'encan St Charles, seront vendues à l'enchère publique, les propriétés ci-après décrites, savoir:
1° La jolie et confortable maison-cottage en bois élevée de terre, avec 6 grands terrains formant l'angle nord ouest des rues Dorgenois et Hôpital, dans le carré d'îlet borné par les rues Dorgenois, Ursulines, Rochebleve et Hôpital, mesurant 157 pieds 4 pouces et 7 lignes de face rue Dorgenois, sur une profondeur, du côté de 149 pieds 1 pouce et 4 lignes rue Hôpital.
2° La maison de résidence en bois à deux étages et double désignée par le No 243 rue des Ursulines, dans le carré d'îlet borné par les rues Ursulines, Hôpital, Roman et Derbigny. Le terrain mesure 33 pieds 10 pouces de face rue des Ursulines, sur 111 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles, et a trois chambres à chaque étage et de chaque côté, cuisine à 2 étages, corridor latéral et citerne.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs, et le reste à 1 et 2 ans de crédit payable en billets portant hypothèque spéciale et lien du vendeur, portant toutes les clauses usuelles de 8 pour cent d'intérêt par an, 5 pour cent honoraires d'avocat, la police d'assurance transférée et les acquéreurs assumant le paiement des taxes dues et exigibles en 1880 en sus du prix d'adjudication.
Les actes de vente pardevant N. B. Trist, notaire, aux frais des acquéreurs.
15mai—16 22 jusq dale

Emplacement de commerce de premier ordre et une propriété rapportant un excellent revenu.
Les magasins et maisons de résidence au coin des rues St. Louis et Villeré
Vente positive.

PAR C. E. GIRARDEY. Encanteur. Bureaux No 31 rue du Camp.—SAMEDI 29 mai 1880, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, seront positivement vendues à l'enchère publique—
Le magasin et la maison de résidence formant l'angle Sud Est des rues St. Louis et Villeré, dans le carré d'îlet compris entre les rues St. Louis, Conti, Marais et Villeré.
La propriété comprend cinq terrains mesurant une façade totale de 95 pieds rue St. Louis, sur une profondeur et façade rue Villeré, de 136 pieds 7 pouces, sur lesquels sont construites une bâtisse en brique à deux étages et des bâtisses en bois, voir le plan à la vente pour les subdivisions.
La propriété se vendra en totalité ou en partie. Convenablement réparée, elle rapportera un excellent revenu. Elle est située dans un quartier propice. Un capitaliste entreprenant y pourrait faire un magasin de commerce dans le bâtisse du coin pour s'y faire le retirer des profits assez considérables pour se rembourser, en une année, de la somme que lui aurait coûté la propriété.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs, le reste à 1 et 2 ans de crédit payable en billets garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur, portant toutes les clauses usuelles de 8 pour cent d'intérêt par an, 5 pour cent d'honoraires d'avocat, police d'assurance transférée, et les acquéreurs assumant le paiement des taxes dues et exigibles en 1880 en sus du prix d'adjudication et en outre ils devront payer comptant la commission de l'encanteur et les frais d'annonces aux journaux. Un dépôt de 10 pour cent comptant sur le prix d'adjudication sera exigé au moment de la vente.
Les actes de vente pardevant Jos. Cuvillier, notaire, aux frais des acquéreurs.
15 mai—16, 22 jusqu'à date.

ANNONCE JUDICIAIRE.
DEUX FERMES DESIRABLES SUR LE CHEMIN DE LA METAIRIE.
près des fermes à bestiaux de MM. Bonnabel et Bouseuquie.
Dans l'affaire de Jos Larrouque vs la Banque d'Epargnes de la Nlle Orléans.
No 8707—Cour de Circuit des Etats-Unis, district de la Louisiane.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur—Bureau No 31 de la rue du Camp—SAMEDI, 29 mai 1880, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, seront vendues, à l'enchère publique, conformément à un décret de l'honorable E. C. Billings, juge de la Cour de Circuit des Etats-Unis, dans le district de la Louisiane, en date du 14 mai 1879, et rendu dans la sus-dite affaire, les terres ci-après décrites, savoir:
1° Une certaine ferme sur le chemin de la Métairie, comprenant la moitié inférieure de six carrés d'îlets désignées par les Nos 107, 108, 111, 112, 115 et 116 et le tout d'un autre carré désigné par le No 120. Le tout situé dans le village de Bath, paroisse Jefferson, Louisiane. Avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits passages et servitudes qui y appartiennent—d'après le plan dressé par L. Bringier, le 13 décembre 1836 et déposé au bureau de Jos. Marks ci-devant notaire en cette ville, et étant la même propriété acquise par David Urquhart, à une vente d'encan du shérif de la paroisse de Jefferson, le 11 décembre 1876 en vertu d'un ordre de saisie et de vente à lui adressé par l'honorable Deuxième Cour judiciaire de la Louisiane, dans et pour la paroisse de Jefferson dans le procès de David Urquhart vs Sarah Hall et son époux Raymond de la Cruz, No 2993 du dossier de cette cour.
2° Une autre ferme contiguë à la première ci-dessus décrite, située dans la ville de Bath, No 1, paroisse Jefferson, rive gauche du Mississippi, au cet Etat, sur le chemin de la Métairie et, composée du tout des carrés Nos 117 et 118 et de la moitié des carrés Nos 107, 108, 111, 112, 115 et 116 sur le plan primitif de la dite ville de Bath, d'après le devis de Jules G. Dreux, ingénieur, en date du 15 mai, 1873.
Conditions.—Un tiers ou plus comptant, selon le gré de l'acquéreur, et le reste à un crédit de un et deux ans en billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant toutes les clauses usuelles de 8 pour cent par an d'intérêt à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent d'honoraires d'avocat, en cas de procès pour le recouvrement des billets; et l'acquéreur assumant le paiement des taxes dues et exigibles en 1880, en sus du prix d'adjudication, frais d'annonces pour la vente de la propriété. Un dépôt de 10 0/0 comptant sur le prix d'adjudication sera exigé de l'acquéreur au moment de la vente.
Les actes de vente pardevant A. Hero, notaire aux frais des acquéreurs.
6 mai—2,9,15,16,22

CHAMPAGNE
DELMONICO.
En Bouteilles, Demi et Quart,
—DE LA—
Maison Delbeck & Cie, de Reims.
M. E. LAMONTAGNE,
53 Beaver St., New-York,
Agent pour les Etats du Nord
M. A. NADAL,
48 Bienville St., New-Orléans.
Agent pour les Etats du Sud
29déc—6m [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR O. VALETON.

VACHERIE! VACHERIE!
A l'encan sans aucune réserve, le propriétaire se retirant du métier.

PAR O. VALETON, Encanteur—JEUDI 20 mai 1880, à midi, il sera vendu à l'encan au coin des rues Commune et Cortez, deux îlets après l'Avenue Hagan.
11 vaches avec ou sans veaux, 7 fraîches en lait et 4 sur le point de vêler.
Un cheval et wagon à lait.
Un buggy, deux jeux de harnais et tous les ustensiles de la vacherie
La clientèle sera donnée au plus fort acquéreur.
Conditions—Comptant sur livraison.
16 mai—4t

PAR S. GUINAULT.

Vente positive d'une propriété rue de l'Hôpital, près de la rue des Remparts No 159.

PAR S. GUINAULT, Encanteur—Bureau, Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI, 22 mai 1880, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs rue Royale—
Un lot de terre mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue de l'Hôpital, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur, entre les rues Remparts et Bourgogne, ensemble une maison No 159, ayant quatre chambres, galerie et deux cabinets, cuisine de deux chambres, galerie et deux cabinets, citerne, latrines etc. Le tout divisé en deux logements. Voir le plan à la Bourse.
Conditions—Moitié comptant et le reste payable à un crédit d'un an en billets portant 8 pour cent d'intérêt de date et hypothèque.
Acte de vente pardevant Oscar Drouet, notaire aux frais de l'acquéreur y compris les taxes exigibles en 1880 en sus du prix de vente. L'acheteur se soumettra aux clauses pénales d'usage et paiera 10 pour cent comptant, sur le montant de l'adjudication pour garantir la vente.
20—mai

Succession de Charles Eugène Morin. No 42,005. Vente pour effectuer un partage.

PAR S. GUINAULT, encanteur. Bureau Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI 22 mai 1880, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale—En vertu d'un ordre d'envoi en possession de la Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans en date du 19 mai 1880—La propriété suivante, savoir:
Un lot de terre mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Bourgogne, sur 25 pieds 6 lignes de profondeur entre les rues Dumaine et Ste Anne. Ensemble, une maison en bois No 202, ayant plusieurs chambres, cuisine double, citerne, lieux d'aisance, etc. Voir le plan à la Bourse.
Conditions—Moitié comptant et la balance à un an de date en un billet par coupons portant 8 pour cent d'intérêt par an de date et hypothèque avec toutes les clauses pénales d'usage.
Acte de vente pardevant Abel Dreyfous notaire aux frais de l'acquéreur y compris les taxes exigibles en 1880, en sus du prix d'adjudication.
L'acquéreur paiera comptant sur les lieux 10 pour cent sur le montant de vente pour garantir son adjudication. 20 mai—

Magnifiques terrains, terre très haute, rue des Champs-Elysées, et rue Girod.

PAR S. GUINAULT, Encanteur—SAMEDI, 22 mai 1880, il sera vendu, à midi à la Bourse des Négociants et Encanteurs rue Royale.
Quatre lots de terre désignés par les lettres A. B. E. F dans l'îlet renfermé par les rues Champs-Elysées, Marigny, Villeré ou Girod Robertson ou St. Jean-Baptiste—Pour les dimensions, voir le plan à la Bourse.
Conditions—Moitié comptant et la balance à un crédit d'un an en billets portant 8 0/0 d'intérêts de date et hypothèque.
Actes de vente pardevant Oscar Drouet, notaire, aux frais des acquéreurs y compris les taxes exigibles en 1880 en sus au prix de vente—Les acheteurs se soumettront aux clauses pénales d'usage. 19 mai—

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.
PROPRIETE A DEUX CORPS DE LOGIS A L'ENCAN.
Nos 457 et 459 rue REMPART,
ENTRE LES RUES MELPOMENE ET TERPSICHORE.
Succession de Alexander P. Waldron.
No 41,910—Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux, No 17 rue Carondelet—SAMEDI 12 juin 1880, à midi, à la Bourse d'encan St. Charles, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 4 mai 1880, il sera vendu à l'encan les propriétés ci-dessous décrites à savoir—
UN MORCEAU DE TERRE, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Rempart, Dryades, Melpomène et Terpsichore, désigné par le lot No 12, et mesurant 28 pieds de face à la rue Rempart, sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une bâtisse en bois, double, à deux corps de logis, cuisine, etc., la maison a une galerie de devant, corridor dans le fond, et huit chambres de chaque côté, gaz partout, cave, hydrant, etc.
Conditions de la vente—Comptant et les acquéreurs devront assumer le paiement de toutes taxes dues et exigibles en 1880.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur, par devant Octave Morel, notaire, No 12 Passage de la Bourse.
Et à la même heure et au même endroit, au comptant, un dépôt de $170 64 dans la New Orleans Savings Institution, sur lequel la somme de $42 66 a été payée comme dividende.
9 mai—9,15,22,29—juin 5, 12.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Propriété dans le Premier District à l'encan
Succession de Mme Catherine Shea, femme de Patrick Comfort
No 41,863—Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY et O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY, encanteur, bureau No 17 rue Carondelet—MERCREDI le 16 mai 1880 à midi, à la Bourse d'encan St-Charles rue St-Charles—En vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, daté 6, 10 mai 1880, il sera vendu à l'encan la propriété suivante à savoir:
Un lot de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Julia, Cypress, Magnolia et La Salle, désigné par le No 263 et formant l'encoignure des rues Locust et Cypress mesurant 27 pieds de face à la rue Cypress sur une profondeur de 125 pieds sur la rue Cypress.
Conditions de la vente—Cette vente étant la seconde et dernière, la propriété ci-dessus décrite sera adjugée au dernier et plus fort enchérisseur pour ce qu'elle rapportera à donner moins de crédit. L'acquéreur fournira son billet avec bonne garantie solvable, comme la loi le prescrit, portant huit pour cent d'intérêt l'an du jour de la vente avec privilège de vendeur et toutes les clauses pénales de sécurité. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1880. L'acquéreur aura à payer comptant une somme suffisante à liquider les frais de l'affaire, s'il en est dû sur la dite propriété ainsi que les frais pour la vente de la dite propriété, et l'acquéreur acceptera cette propriété sans réserve.
Acte de vente pardevant Amédée Ducatel, aux frais des acquéreurs.
12mai—12, 16, 22, 26

ANNONCE JUDICIAIRE.
Agréable résidence-cottage rue St-Charles entre les rues Troisième et Quatrième
Vente à crédit pour effectuer un partage.
E. N. Adams tuteur etc., vs. J. A. Braselman tuteur et administrateur, etc.
No 41,617. Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR. Nicholas J. Hoey encanteur Bureaux No 17 rue Carondelet—SAMEDI 22 mai 1880, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu d'un jugement rendu dans l'affaire ci-dessus par l'Honorable Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, le 16 mars 1880 et signé le 20 mars 1880, il sera vendu afin d'effectuer un partage dans l'affaire ci-dessus la propriété ci-dessous décrite à savoir
La jolie résidence cottage No 637 rue St Charles dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues St. Charles, Carondelet, Troisième et Quatrième désignée comme le lot No 14, et mesurant 31 pieds 9 pouces de face à la rue St Charles sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage en bois, élevé, à un étage avec mansarde, retiré de la rue, avec balcon devant, de l'air et de la lumière des deux côtés quatre chambres et trois chambres aux mansardes, dans le corps principal de logis, une cuisine à deux étages avec salle à manger cuisine et deux chambres au-dessus, chambre à bain, deux cuves hangar etc., gaz partout. Louée à 35 piastres par mois jusqu'en octobre 1880. Ce cottage de choix fait face à la belle résidence de A. C. Hutchinson et se trouve dans le même îlet que les résidences du juge J. H. Kennard et J. D. Rouse.
Conditions de la vente—La moitié comptant le reste à un crédit de un an avec intérêt au taux de 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement; la dite portion de crédit devant être représentée par les billets de l'acquéreur de la propriété, les dits billets devant être subdivisés en coupons au gré des parties intéressées et devant être spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur, et aussi devant être identifiés avec l'acte de vente confirmant l'adjudication, et le dit acte devant contenir toutes les clauses et conditions usuelles, et spécialement celle qui a trait aux honoraires d'avocat en cas de poursuite, l'assurance de la propriété contre les risques du feu, et particulièrement la clause connue comme le pacte de non alienando; les taxes imposées sur la dite propriété et payables pendant l'année courante devant être assumées et payées par l'acquéreur ou les acquéreurs comme une condition de plus de la vente.
Actes de vente pardevant Charles G. Andry, notaire.
20 avril—20,24 mai 1 8,15,16,21,22

ANNONCE JUDICIAIRE.
Propriété améliorée rue St. Charles, Premier District.
Propriété rue Pitt, près l'avenue Louisiana et coin des rues Zimpel et Hillary, Carrollton.
Vente au comptant.
Succession de John H Meilleur —No 41,116.— Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR NICHOLAS J. HOEY encanteur. Bureaux, No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 12 juin 1880, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'encan St. Charles, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 3 mai 1880, rendu dans l'affaire ci-dessus, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:
1° Un certain lot de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Charles, Carondelet, Terpsichore et Euterpe étant la moitié du lot No 2 attenant au lot No 3 et mesurant, au pied français, 30 pieds de face à la rue St. Charles sur 120 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent une maison en bois à un étage et à deux corps de logis désignée par les Nos 411 et 413 rue St. Charles et qui se trouve entre les résidences du Dr James G. Beiden et de M. Louis Rose.
2° Un morceau de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'Avenue Napoléon, les rues Berlin, Pitt et Prytanée, désigné par le No 9 et mesurant 30 pieds de face à la rue Pitt, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.
3° Trois morceaux de terre dans le Septième District de cette ville, Carrollton, dans l'îlet borné par les rues Troisième, Adams, Hillary et Zimpel, désignés par les Nos 17, 18 et 20. Les lots 17 et 18 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Zimpel, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et le lot No 20 mesure 32 pieds 6 pouces de face à la rue Zimpel, sur 120 pieds de profondeur et forme le coin des rues Zimpel et Hillary.
Conditions de la vente—Comptant, et les acquéreurs devant assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1880.
Actes de vente, aux frais des acquéreurs, devant Chas. T. Soniat, notaire.
12mai—12,15,22,29 juin5,12